

Contrat d'apprentissage

Secteur : Esthétique



Cofinancé par l'Union européenne Réunion cnarm

OFFRE N°

48621

SECTEUR

SERVICES AUX PERSONNES

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

2 AN(S)

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

CFA 94 - RECRUTEMENT DU 24/06/24 AU

28/06/24

LIEU

PARIS - IDF

POSTULEZ AVANT LE

26/06/2024

PRISE DE POSTE

23/09/2024

CONTACT

Francoise LEGER

fleger@cnarm.fr

06 93 13 34 46

STANDARD
02 62 15 00 00

CAP Coiffeur - H/F

► DESCRIPTIF

Sous l'autorité d'un maître d'apprentissage, vous maîtrisez les techniques de coiffure et vous savez conseiller les clients. Vous participez à la tenue du salon. Vos missions : Accueillir la clientèle et prendre des rendez-vous. Établir un diagnostic et prodiguer des conseils personnalisés. Mettre en œuvre des techniques d'hygiène et de soins capillaires. Réaliser des coupes de cheveux (homme, femme et enfant) faisant appel à des techniques de base. Réaliser les techniques de mise en forme temporaire et les coiffages courants. Réaliser des colorations ainsi que des techniques de modification durable de la chevelure. Gérer votre espace de travail et participer aux différentes activités de l'entreprise. Conseiller et vendre des produits et prestations de services.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

Sans niveau spécifique

DIPLOME REQUIS :

Aucun

EXPÉRIENCES :

Expérience professionnelle non exigée

COMPÉTENCES :

Avoir une appétence pour ce métier. Une première immersion dans le domaine de la coiffure et une forte motivation seront demandées.

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

3ème

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

Aucune

LANGUE(S) :

Bonnes connaissances de base - Maîtrise du langage courant

INFORMATIQUE :

Aucune

PERMIS :

► EXIGENCE(S)

Des frais d'acquisition de matériel professionnel nécessaire à la formation sont à prévoir (financé à 82 % par l'OPCO).

► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: 1766 € Mensuel

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion aller + transfert



Allocation d'arrivée de 400€



Aide à l'hébergement 2 mois



Indemnité forfaitaire de 500€



Prime d'installation de 400€



Indemnité complémentaire selon la situation